

Compte rendu du conseil municipal du 7 août 2017 valant procès-verbal

Présents : Michel BRUNET, Yves BERNARD, Agnès BONNAND, Christian PERRIN, Françoise PIRAT, Christine FAVIER, Jean-Yves BOUILLOUX, Christelle BERTOLOTTI, Noel MALLINJOURD,

Excusés : Marie-Claire DOUAY (pouvoir donné à Françoise PIRAT), Sébastien MANSION BERJON, (pouvoir donné à Yves BERNARD),

Absents : Severine AUBRY CAPOULADE, Eric DARBON, Corinne LE DAULT GERAT, Gilles PEISSON

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Christine FAVIER est désignée secrétaire de séance.

2. Conclusion d'un bail rural pour la Ferme des RIVONS

Monsieur le Maire a informé l'assemblée que le projet de bail emphytéotique est difficile à mettre en œuvre au regard des conditions de l'acte de donation.

Il a indiqué qu'un bail rural semblait le plus adapté pour l'exploitation de l'ensemble des parcelles C 1162, C 1163, C 1164, C 1165, C 226, C 228, C 520 et C 527 par M. Bruno MORALES.

Monsieur le Maire a présenté les conditions du bail rural qui sont les suivantes :

- Durée de 9 ans renouvelable par tacite reconduction
- Prix total du fermage entre les terres et les locaux d'habitation de 1 000 €/an avec un loyer payable d'avance pour les 9 années
- Le preneur a droit à une indemnité de résiliation pour les travaux et améliorations qu'il aura réalisés sur les bâtiments en cas de résiliation du bail par la commune et une indemnité pour l'exploitation des terres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le bail rural et a autorisé M. le Maire à signer le bail rural.

Informations diverses :

- Présentation du programme du concours de labour
- Lecture du mail du Président du comité des fêtes concernant la fête patronale

Séance levée 21h10.